Enlarged Partial Agreement on Sport
epas
Accord Partiel Élargi sur le Sport

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 13 novembre 2014 EPAS(2014)40rev

Accord partiel élargi sur le sport (APES)

8ème réunion du Comité de direction de l'APES
(Réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

Conseil de l'Europe, Strasbourg
Palais de l'Europe, salle 10

21-22 mai 2014

Liste des décisions

Première partie de la réunion (avec le Comité consultatif))

---

1. Ouverture de la réunion

La réunion a été ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction, qui a souhaité la bienvenue aux délégués du Comité de direction et du Comité consultatif à cette réunion plénière conjointe.

2. Adoption de l'ordre du jour

Pour des raisons de disponibilité, les Comités décident d'écouter la présentation sur le point 10.1.b) relatif au projet « Pro Safe Sport » (pour un sport sain pour les jeunes sportifs) le 21 mai et de discuter du projet avant d'aborder le point 5. L'ordre du jour est donc adopté tel qu'il figure à l'annexe 1.

3. Rapports

3.1 Listes des décisions des réunions précédentes

Les Comités prennent note des rapports de la dernière réunion plénière conjointe (26-27 juin 2013), des dernières réunions du Bureau du Comité de direction (15 novembre 2013 et 2-3 avril 2014), ainsi que de la réunion extraordinaire conjointe sur le projet de Convention (23 janvier 2014).

3.2 Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle, Sotchi, 7 février 2014

Les Comités prennent note du rapport exécutif et remercient la Fédération de Russie d'avoir accueilli cet événement des plus réussis.

3.3 Réseau des autorités nationales de régulation du marché des paris sportifs

Les Comités prennent note du projet de rapport de réunion de la 1ère réunion du réseau, qui s'est tenue à Paris le 21 novembre 2013. Le Secrétariat fait le point sur l'activité de ce réseau dont, rappelle-t-il aux Comités, l'activité essentielle est de permettre aux autorités de régulation d'échanger des informations sur leurs pratiques, et qui a exprimé le vœu de s'ouvrir aux États non-membres de l'APES. Le Secrétariat est d'avis qu'il serait plus judicieux de renouveler le mandat du réseau de manière à ce qu'il puisse continuer à travailler avec le Comité de suivi une fois la Convention entrée en vigueur. Un renouvellement de deux ans apporterait une certaine flexibilité si la Convention devait ne pas être signée comme souhaité en septembre. En réponse à une question concernant l'incidence que cela aurait sur le budget semestriel, le Secrétariat confirme qu'il n'y aura pas de problème étant donné que le budget de l'APES est approuvé annuellement et que le Comité de direction détient le contrôle total de ces activités.

Le Secrétariat sollicite l'aide du Comité de direction pour encourager ses ministres des Finances à rejoindre le réseau et à participer à la manifestation organisée par la Commission britannique des jeux le 1er juillet à Birmingham (Royaume-Uni), qui s'adresse aux experts des opérateurs de paris basés en Europe.

Décision : le Comité de direction décide de transmettre au Comité des Ministres une demande concrète de renouvellement du mandat du réseau pour une période de 2 ans.

3.4 Activités des Comités conventionnels

Les Comités prennent note de la présentation orale de Mme Liene Kozlovska (Secrétariat, Convention anti-dopage) et de M. Paulo Gomes (ex-Président du Comité permanent, Convention sur la violence des spectateurs) portant sur les dernières évolutions en matière de conventions.

Mme Kozlovska informe les Comités des élections récentes qui ont eu lieu au sein de la CAHAMA, durant lesquelles M. Andy Parkinson a été réélu président pour un nouveau mandat de 2 ans. La Convention célébrant cette année son 25e anniversaire, un événement principalement axé sur le rôle de la Convention anti-dopage pour garantir aux athlètes des droits humains fondamentaux est prévu pour les 4-6 novembre.

M. Gomes déclare que les 11-12 décembre 2013, le Comité des Ministres a adopté la proposition de révision de la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matches de football. Des ateliers ont été organisés et un nouveau texte assorti d'un mémoire explicatif a été communiqué aux délégations du Comité permanent en mars 2014 pour commentaires. Treize pays ont répondu et une version récapitulative a été rédigée à temps pour sa réunion plénière du mois d'avril. D'autres modifications ont été apportées au texte au cours de cette réunion (inspirées notamment de la contribution d'un représentant de la Direction du conseil juridique) et il sera dès que possible distribué aux membres du Comité permanent. Les délégations auront deux mois pour réagir avant de l'adopter à l'automne 2014. Le but est d'ouvrir la "nouvelle" Convention à la signature en mai 2015, lors de la commémoration du 30e anniversaire des événements tragiques du Heysel. Le titre de la Convention changera également (pour inclure les éléments "sécurité, sûreté et services"), faisant ainsi de la Convention un nouveau texte juridique qui devrait progressivement remplacer l'actuelle Convention de 1985.

3.5 Avancement des activités en cours

Programme et budget de l'APES 2014 en cours :

- Programme d'activités et budget 2014 mis à jour
- Calendrier d'activités 2014

Les Comités prennent note de l'avancement du programme d'activités 2014 décrit par le Secrétariat dans un bref résumé. Ils observent notamment que la nouvelle Convention sur la manipulation de compétitions sportives était jusqu'à présent la priorité absolue et que les délais prévus étaient respectés. Concernant la recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport, le projet de texte a été préparé et le projet d'une boîte à outils est actuellement à l'étude. Les autres activités mentionnées dans le document EPAS (2014) 7 n'ont fait l'objet d'aucun commentaire ou changement particulier.

4. Etablissement de normes et suivi

4.1 Rapport d'étape sur le projet de Convention sur la manipulation de compétitions sportives

4.1.a Etat d'avancement de la procédure d'adoption

Les Comités prennent note du bilan présenté par le Secrétariat, lequel montre que l'avancement du projet est conforme au calendrier et que le projet de Convention continue à progresser grâce aux organes internes du Conseil de l'Europe. L'Assemblée parlementaire doit ce même jour adopter un avis lors de sa réunion à Bakou, lequel sera transmis au GR-C (groupe de rapporteurs du Comité des Ministres) qui débattra du projet de Convention le 17 juin. Il est également prévu que le CDPC adopte un avis définitif le 12 juin. Le GR-C devrait alors élaborer une décision pour adoption par les Délégués des Ministres le 9 juillet.

4.1.b Coopération avec des Etats tiers

Les Comités ont évoqué l'idée de promouvoir la Convention auprès d'États non européens en concluant à cette fin des accords (par exemple sous forme de lettres d'intention) avec des organismes sportifs. Le Secrétariat a fourni quelques éléments d'appréciation concernant les mémorandums d'accord actuels du Conseil de l'Europe avec certaines organisations, qui pourraient être utiles à la promotion de la Convention sans nécessiter de procédure individuelle par le biais du Comité des Ministres. Des lettres d'intention pouvaient être rédigées en faveur d'une coopération du Secrétaire Général avec les membres de Comités non consultatifs (tels que le CIO ou la FIFA) en faveur de la Convention.

Décision : le Comité de direction donne son accord de principe pour ce type de coopération et décide de demander au Secrétariat de poursuivre l'examen de cette éventualité avec le service juridique du Conseil.

4.1.c Impact financier sur les Etats non-membres du Conseil de l'Europe

Le Secrétariat explique qu'à l'avenir, des pays non-membres du CdE tels que l'Australie, le Canada, la Tunisie et le Maroc seront invités à contribuer financièrement au suivi, par exemple, de la Convention anti-dopage, 10.000€ étant le montant minimum par Etat. Par la suite, ceci pourrait dissuader ces pays de payer également pour adhérer à l'APES. La proposition du Secrétariat consiste donc à explorer la possibilité d'offrir un "tarif forfaitaire d'adhésion" grâce auquel des Etats déjà membres ou futurs membres de l'APES, mais non membres du CdE, n'auront pas à payer pour le suivi des Conventions sur le sport qu'ils auront ratifiées. Le Secrétariat s'enquiert de la position du Comité de direction sur cette question avant de poursuivre des débats internes avec les services financier et juridique.

Le Comité de direction discute de l'influence qu'aura la politique de croissance nominale du Comité des Ministres sur le suivi de la nouvelle Convention, et de la manière dont les détails sur les finances entre l'APES et le budget ordinaire pourraient être réglés.

Décision : le Comité de direction ne voit pas d'objection à la proposition du Président, selon laquelle le Secrétariat devrait poursuivre ses consultations avec les services financier et juridique afin d'obtenir leur appui. Étant donnée l'importance pour les États membres de l'APES de soutenir cette proposition si elle devait passer par le Comité des Ministres, le Président demande au Comité de direction de faire part dès que possible de toute hésitation éventuelle.

4.1.d Signature de la Convention par d'autres Etats intéressés par la procédure de négociation

Le Secrétariat explique sa proposition consistant à organiser une deuxième séance de signature d'ampleur modeste (après la ministérielle) pour les États ne réunissant pas les conditions requises pour signer la Convention le 18 septembre 2014. Le Comité de direction discute des lieux et des coûts éventuels et préfèrerait profiter d'un autre événement sportif auquel les Ministres seront déjà présents (comme par exemple la réunion annuelle du Comité des Ministres ou le forum Paix et sport), afin de réduire les coûts au minimum.

Décision : le Comité de direction donne son accord de principe à l'organisation d'un événement à petite échelle et demande au Secrétariat de continuer d'explorer les diverses occasions et possibilités de lieux où pourrait se tenir cet événement.

4.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

- Discussion

Les Comités s'intéressent à l'état d'avancement du projet de recommandation et de son mémoire explicatif exposé par le Secrétariat dans un bref exposé oral. Le projet de recommandation figure à l'ordre du jour de la récente réunion du 20 mai du GR-C mais, un État n'ayant pas reçu d'instructions de sa capitale, le point a été reporté à une réunion ultérieure (probablement à la réunion du 11 septembre 2014 du GR-C). La recommandation sera néanmoins présentée sous sa forme provisoire lors de la prochaine conférence du GTI sur les femmes et le sport, et il est à espérer qu'elle sera adoptée par les Délégués des Ministres en septembre, à temps pour la conférence ministérielle.

4.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations

Les Comités discutent de la manière d'assurer le suivi de cette recommandation aux Etats membres, étant donnés la récente participation du Secrétariat à un séminaire organisé par l'ONG "Foot Solidaire" et l'intérêt de certains gouvernements pour ce sujet. La possibilité d'un partage de l'information entre gouvernements européens et ministères de l'Union africaine pourrait constituer un point de départ intéressant. Le Secrétariat invite les Etats à le tenir informé du travail accompli en matière de migration dans le sport, de manière à ce que cette recommandation reste opérante.

4.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage

Les Comités prennent note du bilan fourni par le Secrétariat concernant l'organisation éventuelle d'une table ronde pour analyser les liens entre la recommandation adoptée en 1999 et les politiques et pratiques actuelles. La table ronde prévue pour le mois d'avril 2014 a été annulée en raison du manque d'intérêt témoigné, mais elle pourrait être reprogrammée plus tard dans l'année (le 12 novembre 2014) si un nombre suffisant d'Etats se sentent désormais concernés par le sujet. Le Secrétariat fait savoir que d'autres questions en rapport avec ce sujet ont depuis été soulevées par des collègues du Conseil de l'Europe travaillant dans le domaine de la protection de l'enfance, portant par exemple sur l'influence possible de l'apprentissage des arts martiaux à l'âge de l'école primaire. Ces questions pourraient également être abordées dans le cadre de la table ronde. Selon la déléguée du Maroc, la question des

combats libres se pose de manière de plus en plus fréquente dans son pays et les autorités ne disposent pas de cadre juridique leur permettant de les interdire. Elle pense qu'un échange coordonné sur ce thème avec d'autres pays serait utile.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'envoyer par lettre circulaire des invitations aux Etats membres. Si l'intérêt suscité n'est pas suffisant, les ressources de l'APES seront consacrées à d'autres projets.

4.5 Respect des engagements – en général

a) Le Comité de direction prend note du document concernant les procédures pour les visites de suivi et discute de leur harmonisation au-delà des différences entre les normes intergouvernementales. Convenant que l'harmonisation est une bonne idée, le Président propose qu'un membre du Comité de direction joue le rôle de représentant de l'APES pendant les prochaines réunions avec les délégués d'autres Comités conventionnels du sport.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat d'appeler par procédure écrite les États à se porter volontaires pour endosser ce rôle.

b) Le Comité de direction discute de la requête de la Géorgie qui demande à organiser une visite d'évaluation sur la Charte européenne du sport et confirme son accord pour une visite qui aura lieu les 14-17 octobre 2014.

Décision : le Comité de direction demande au Secrétariat de mettre sur pied pour cette visite une équipe d'évaluation, en consultation avec la Présidente du Comité de direction.

5. Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

5.1 Comité de direction : nouveaux Etats membres et Etats observateurs

Le Secrétariat donne un bref aperçu de l'intérêt manifesté par - et des contacts établis avec - de nouveaux Etats membres candidats éventuels à l'adhésion à l'APES. Bien que des procédures internes soient en cours en Belgique, en Turquie et en Lituanie, et que des contacts aient été noués avec l'Italie, la République slovaque, la Roumanie et la Moldova, aucune procédure officielle n'est pour le moment en place pour ces pays pourtant ouverts à l'adhésion. Le Secrétariat rappelle le défi permanent qui consiste à inciter le restant des "cinq grands" États à adhérer, tout en soulignant que certains progrès ont été réalisés avec le Royaume-Uni, dont le ministre du Sport a décidé d'accueillir une visite bilatérale du Directeur Général de la Démocratie. Concernant l'Allemagne, une nouvelle équipe gouvernementale et de nouveaux secrétaires d'État sont en place et il serait désormais opportun d'aborder avec eux la question de l'APES. Le Secrétariat propose d'attendre l'issue de l'élection du Secrétaire Général du CdE avant d'avancer sur la question.

5.2 Comité consultatif:

a. Renouvellements

Le Comité de direction note la recommandation de renouvellement de 7 organisations qui l'avaient demandé (Réseau européen Femmes et Sport (EWS), Fédération Internationale Amateur de Sambo (FIAS), Association européenne d'éducation physique (EUPEA), Think Tank Sport et Citoyenneté, Tennis Europe, Coalition des propriétaires de droits sportifs (SROC) et Association européenne des sportifs de haut niveau (EU Athletes)). Il note par ailleurs que la Fédération européenne de Handbike n'a pas présenté de demande de renouvellement.

Décision : le Comité de direction suit la recommandation du Comité consultative et décide d'accepter les 7 organisations ayant sollicité un renouvellement de 3 ans de leur mandat. Le mandat de la Fédération européenne de Handbike n'a pas été renouvelé, aucune demande en ce sens n'ayant été reçue.

b. Nouvelles candidatures
- European Tour
- Fédération internationale du sport scolaire / International School Sports Federation (ISF)

Le Comité de direction prend note de l'exposé oral du Président du Comité consultatif, qui expose l'avis du Comité consultatif sur ces deux candidatures. Les personnes présentes lors des discussions de la réunion du Comité consultatif ont soutenu sans réserve la candidature de l'ISF, mais exprimé des doutes quant à celle de European Tour.

Le délégué de Play the Game précise les inquiétudes du Comité consultatif, dont notamment l'incompatibilité de European Tour avec le mandat du Comité lorsqu'il s'agit de remplir le critère de désintéressement. Bien que European Tour ne fasse qu'une allusion à son activité commerciale dans sa lettre de candidature à l'APES, son site internet mentionne clairement son identité d'entreprise et ses activités commerciales. Tout en restant ouvert à la candidature de European Tour, le Secrétariat suggère de reporter la décision jusqu'à ce que le mandat puisse être mis à jour, ainsi que l'a proposé le Comité consultatif.

Le Comité de direction procède à un vote concernant les deux candidatures.

Décision : le Comité de direction décide d'approuver la demande de l'ISF et de la soumettre au Comité des Ministres pour décision. Il décide également de ne pas approuver celle de European Tour pour raisons d'incompatibilité avec le mandat du CC.

c. Election au Bureau de deux membres du Comité consultatif

Le Comité de direction est invité à désigner deux représentants du Comité consultatif, sur proposition du Comité consultatif, à participer aux travaux du Bureau sans droit de vote.

Le Président du Comité consultatif explique que le quorum requis pour mener des élections au cours de sa réunion plénière le jour précédent n'a pas été atteint. Les propositions formulées par les membres du CC présents sont les suivantes :

- EGLSF, ENGSO, EUPEA, FARE et FIAS en tant que membres du Bureau du CC
- SportAccord proposé comme Président du CC
- SportAccord et soit EGLSF, soit ENGSO en tant que représentant du CC pour participer au Bureau du Comité de direction

Les élections basées sur ces propositions seront organisées par le Secrétariat par procédure écrite en l'espace d'une semaine. Une fois le CC ayant procédé à son vote, le Secrétariat donnera le coup d'envoi de la désignation par le Comité de direction des deux représentants, également par procédure écrite, si possible avant la pause estivale.

6. Vue d'ensemble de l'actualité sur la coopération internationale dans le domaine du sport

Présentations :

6.1 du point de vue gouvernemental

6.2 du point de vue non-gouvernemental

Les Comités prennent note de la présentation du Secrétariat sur la situation de la coopération internationale en matière d'orientations politiques sportives, tant du point du vue des gouvernements que de celui du mouvement sportif. La présentation se base sur des données rassemblées par un consultant externe et fournies par les organisations respectives. Ce document pourra être consulté dans la rubrique « Rapports » du site internet de l'APES.

7. Priorités du programme d'activités 2015

Le Secrétariat fait un bref résumé de chaque activité proposée dans le projet de liste pour l'année 2015.

Le délégué de la Finlande se demande si un suivi de la rencontre de mise en réseau de Sotchi pourrait être envisagé, eu égard aux recommandations qui ont découlé de cette réunion en rapport avec les principales manifestations sportives et la responsabilité sociale. Le Secrétariat déclare être d'accord et vouloir l'ajouter à la liste pour information, tout en ayant conscience du travail acharné fourni par le CIO en ce domaine, et en attendant qu'un État membre ou un membre du Comité consultatif se dise intéressé par la mise en place d'une activité.

Le Secrétariat demande aux Comités de ne pas négliger l'éventualité d'autres facteurs déclenchants d'événements tels que la promotion de la nouvelle Convention faisant suite à la conférence ministérielle de Macolin/Magglingen, et la possibilité d'organiser un événement informel de mise en réseau semblable à celui de Sotchi durant l'Euro de football qui a lieu en France en 2016.

Le délégué de la Fédération de Sambo ajoute que se dérouleront en 2015 dans les Etats membres des manifestations qui pourraient être utilisées comme plate-forme par l'APES (par exemple, les Jeux européens de Bakou et le Festival olympique de la jeunesse européenne à Tbilissi). Les délégués d'Azerbaïdjan et de Géorgie sont ouverts à cette possibilité et communiqueront leurs idées au Secrétariat à l'issue de la conférence ministérielle.

La déléguée de Peace and sport propose d'organiser une activité de suivi de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, qui a rencontré un grand succès le 6 avril, et à laquelle 23 pays membres du Conseil de l'Europe ont pris part en 2014. L'enseignement étant à l'ordre du jour pour l'année 2015, elle souhaite également proposer le thème de l'éducation pour une société des droits de l'homme et de la paix, et de la manière dont le sport pourrait être utilisé à meilleur escient au sein de nos communautés. Elle estime que de nouvelles recherches pourraient être menées sur les bénéfices/retours sur investissement pour les Etats investissant dans le sport– non seulement à des fins de santé publique, mais également comme outil de règlement des conflits ou de promotion du dialogue entre nations.

Le Secrétariat estime qu'il serait plus judicieux de relier l'événement du 6 avril à un thème permanent de l'APES en rapport avec ses normes et priorités, plutôt que de repartir de zéro avec un tout nouveau sujet. L'APES peut cependant continuer de faire la promotion de l'événement du 6 avril et le Secrétariat demande à Peace and Sport de faire une proposition plus concrète, par exemple concernant le futur manuel sur le sport et les droits de l'homme.

Le Comité de direction demande au Secrétariat de mettre à jour le projet de liste d'activités en fonction des suggestions formulées au cours des discussions, en vue de leur adoption le lendemain.

8. Réunions ministérielles

8.1 Suivi de la 12e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport

(MSL12)

Les Comités prennent note des progrès incontestables réalisés depuis la 12e Conférence des Ministres responsables du sport qui a eu lieu le 15 mars 2012.

8.2 13e Conférence (Macolin/Magglingen, Suisse, 18 septembre 2014)

- Bilan sur la préparation de la Conférence par M. Pascal Chatelain

Les Comités relèvent que les invitations à la conférence ont toutes été envoyées et que la date limite d'inscription pour les délégations est le 20 juillet 2014. M. Chatelain rappelle aux membres du Comité de direction qu'il est important, afin d'éviter toute déception ou malentendu lors de l'arrivée à Macolin, d'informer les ministres et chefs de délégation que les hôtels proposés ne sont pas du niveau cinq étoiles.

Le Secrétariat annonce que la Sous-commission de la jeunesse et du sport de l'Assemblée parlementaire a demandé si une réunion conjointe avec le Comité de direction de l'APES pourrait être organisée à Macolin sur deux jours en septembre. Les deux Secrétariats rechercheront un créneau possible en collaboration avec les autorités suisses.

Les Comités notent que le programme a désormais été réparti dans deux documents distincts – l'un pour les réunions préparatoires du 17 septembre et l'autre pour la principale conférence ministérielle du 18 septembre. Aucun des deux programmes n'amène de remarques.

Avant de débattre des documents de travail et des projets de résolution, le Secrétariat déclare que les documents ont été présentés au GR-C et que les Représentations permanentes ont jusqu'au 30 mai pour formuler leurs propositions de modifications.

Selon le délégué norvégien, les questions abordées lors de cette conférence représentent des menaces très actuelles pour l'intégrité et nécessitent une coopération étroite entre gouvernements et mouvement sportif. Il commente le document relatif à la coopération paneuropéenne et demande si l'absence d'obligation des États envers le Code mondial antidopage pourrait être éclaircie.

La déléguée de la Finlande estime que les documents sont fort intéressants et félicite le Secrétariat des améliorations apportées au texte depuis la dernière réunion du Bureau. De concert avec la Norvège, elle marque son accord concernant le document du Code de l'AMA. Elle s'interroge par ailleurs sur la justification de la dernière puce du projet de résolution n°1 relatif à la corruption, qui débute par "Invite l'APES à….". Il lui est expliqué qu'il s'agit d'une formulation fondée qui porte sur les travaux en cours menés par divers groupes dans toute l'Europe pour mettre au point des outils de référence destinés à améliorer la gouvernance du sport sans porter atteinte à l'autonomie.

Décision : le Comité de direction approuve la publication des projets de résolutions, sous réserve que le Secrétariat commence par modifier les deux documents en question, en reformulant les paragraphes pertinents avec plus de concision et de clarté.

9. Activités de l'APES sur la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans et à travers le sport

Les Comités prennent note des informations fournies par le Secrétariat sur les résultats de la conférence en 2013 sur l'inclusion et la protection des enfants dans le sport (Budapest, 7-8 octobre), et notamment des recommandations en faveur d'une éventuelle promotion du film "Black Diamonds", financé par Eurimages, et d'une coopération à la campagne « 1 sur 5 » qui a de fait déjà été engagée avec des collègues représentant cette campagne à la conférence du GTI à Helsinki, et a accueilli une session sur les violences sexuelles à l'égard des enfants. Il est en particulier suggéré d'organiser un séminaire régional sur les bonnes pratiques visant à utiliser le sport comme un outil permettant d'inciter les enfants roms à la scolarisation, ce qui serait possible avec le soutien de la Division Education du Conseil de l'Europe. Le délégué de Bosnie-Herzégovine fait savoir que le ministre des Réfugiés a proposé d'accueillir un tel séminaire sous sa présidence du Comité des Ministres, proposition qui sera débattue au sein du ministère des Sports.

Il est convenu que le Bureau du Comité de direction pourra en discuter plus avant lors de sa prochaine réunion, au mois de novembre 2014.

Le Secrétariat rappelle aux Comités que la conférence politique de cette année, intitulée "Le rôle du sport dans les prisons", se tiendra à Paris les 16-17 juin et qu'il est encore possible de s'y inscrire, le budget de l'APES couvrant les frais d'hébergement d'un expert par État. Le programme montre que les bonnes pratiques de huit pays seront mises en avant, et que des intervenants de haut niveau sont attendus lors des sessions d'ouverture et de clôture.

Concernant les thèmes de la diversité et de la lutte contre la discrimination pour 2016, les Comités discutent du document EPAS (2014) 36, élaboré par le Secrétariat, et qui présente trois propositions de thèmes possibles. Les thèmes retenus seront au cœur des activités et de la conférence annuelle de 2016.

Les Comités décident que ces trois propositions sont fondées et pertinentes :

- le thème de la jeunesse est un point de référence politique important pour le mouvement sportif qui essaye de mettre en place de nouvelles méthodes permettant de toucher les jeunes, bien que le Conseil de l'Europe encourage déjà de nombreuses politiques et stratégies axées sur la jeunesse.
- Les personnes âgées, qui forment un groupe plus vulnérable, pourraient constituer un autre sujet d'intérêt pour le Conseil de l'Europe.
- Voici des années que le Conseil de l'Europe œuvre en faveur des migrants, mais certaines solutions restent à trouver et il est nécessaire d'adopter de bonnes pratiques.

Décision : le Comité de direction vote en faveur du thème "Les nouveaux immigrés et le sport", étant donnée la valeur ajoutée que d'autres services expérimentés du Conseil de l'Europe et une coopération avec les bureaux des Nations Unies pourraient apporter.

10. Projets joints (avec financement externe)

10.1 Projets en cours

a) Bonne Gouvernance

Le Secrétariat regrette de ne pas être en mesure de suivre ce projet de plus près, mais celui-ci est en cours et sera une nouvelle fois contrôlé à l'issue de la conférence ministérielle.

b) Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs (Pro Safe Sport for young athletes (PSS))

Les Comités prennent note de la présentation du Secrétariat sur l'état d'avancement du projet. L'événement de lancement et le premier atelier ont été couronnés de succès ; tous les partenaires étaient présents et jusqu'à présent, les recherches documentaires ont permis de recueillir 32 exemples de bonnes pratiques relatives aux politiques, codes de conduite et programmes éducatifs, tous accessibles sur l'espace partagé Google Drive[1]. Le site internet du projet (http://pjp-eu.coe.int/web/pss) est opérationnel et on y trouve la plupart des informations. On peut également suivre la progression du projet sur Twitter (@ProSafeSport). La réalisation la plus importante du projet sera la boîte à outils à mettre au point pour janvier 2015.

Le délégué de la Commission européenne souligne que ce projet a été très bien noté pendant la phase d'évaluation et qu'il a été sélectionné pour sa qualité. Le Parlement européen s'interrogeant sur la question de la prévention des blessures, la Commission attend avec impatience les résultats du projet.

10.2 Projets validés

a) Jeux de l'amitié (Friendship Games)

Les Comités prennent note de l'exposé oral du Secrétariat concernant ce projet approuvé par le Comité de direction deux ans auparavant. En dépit de plusieurs rappels, aucun Etat ne s'est proposé pour organiser ces jeux transfrontaliers. Lors de sa dernière réunion, le Bureau a décidé que le projet serait abandonné si aucun Etat ne se proposait avant la présente réunion.

Décision : le Comité de direction décide de supprimer cette activité du programme de l'APES.

10.3 Projets éventuels

a) EURO 2020

Les Comités prennent note du point fait par le Secrétariat sur cette proposition de l'UEFA qui ne prendra pas effet avant 2016. Le Comité exécutif de l'UEFA annoncera les sites de tournois en septembre de cette année. Le Secrétariat de l'APES examinera de plus près la possibilité d'une éventuelle coopération avec l'UEFA à la suite de cette annonce.

b) Union européenne

Dans le cadre du programme Erasmus+, le Bureau de l'APES a décidé de soumettre une proposition de projet sur une approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport (y compris en matière de participation). Le Secrétariat présente sa proposition de projet à l'ensemble du Comité de direction pour avis avant de la développer avant la date limite du 26 juin 2014.

Les délégués de la Finlande et de la Norvège appuient vigoureusement ce projet et, l'égalité dans le sport étant un défi commun à tous les Etats membres, espèrent vivement son succès.

Décision : le Comité de direction valide la proposition de projet et demande au Secrétariat de la développer plus avant (en tenant compte des groupes cibles) avant de la soumettre à l'Union européenne avant le 26 juin 2014.

Hormis Erasmus+, le Secrétariat escompte aussi un appel d'offres de la part de la DG Affaires intérieures ou de la DG Justice, ce qui pourrait être une autre possibilité pour l'APES de promouvoir ses liens avec les autorités de régulation des paris et les autorités répressives, éventuellement en répondant à un appel d'offres pour un projet portant sur le trucage des matchs.

[1] https://drive.google.com/folderview?id=0BxVGvI4eRI1oUkJ6a0g5WHFwOVE&usp=sharing

Cette réunion étant la dernière de l'APES, le délégué de la Commission européenne remercie l'APES de sa fructueuse coopération avec la Commission.

*

* *

Deuxième partie de la réunion (à huis clos)

11. Statut de l'APES et réglementations

11.1 Questions statutaires et politiques concernant l'APES

- Présentation (par le Secrétariat) de la mise à jour des amendements du statut de l'APES
- Discussion

Le Comité de direction prend note des informations de base présentées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des amendements au statut de l'APES. Il note que le Comité statutaire a décidé de tenir une réunion informelle avec des représentants de la DLAPIL pour débattre des questions de compatibilité juridique soulevées mais qu'une date reste à arrêter pour ce faire.

Décision : le Comité de direction comprend qu'eu égard à l'actualité politique, les amendements du statut de l'APES ne sont peut-être pas une priorité pour le Comité statutaire. Il exprime toutefois le souhait que le Comité statutaire s'en occupe au plus vite.

11.2 Préparation de la prochaine réunion du Comité statutaire de l'APES

- Comptes – reliquat 2013
- Compte spécial

Le Comité de direction prend note de la présentation du Secrétariat sur le reliquat du budget 2013 et la situation actuelle du compte spécial. Le Comité de direction discute de la manière d'utiliser ce reliquat, que ce soit en le transférant sur le compte spécial pour financer de futurs projets, ou en redistribuant les fonds aux Etats membres.

Décision : en tant que mesure exceptionnelle et étant donnée la forte probabilité que les projets de l'APES déjà en préparation nécessitent des fonds de roulement, le Comité de direction demande que le reliquat de l'année 2013 soit transféré sur le compte spécial.

12. Approbation de la liste des activités 2015

- Liste d'activités 2015

Le Comité de direction discute du projet de liste d'activités mis à jour, adopte les priorités, la liste d'activités et le projet de budget 2015, et délègue la responsabilité du suivi de sa mise en œuvre et de son actualisation au Bureau. Il note que la liste pourrait être modifiée en fonction des résultats de la conférence ministérielle de Macolin et des résultats des offres pour le projet Erasmus+.

Décision : le Comité de direction décide de demander à son Bureau de contrôler l'évolution de cette liste d'activités et, le cas échéant, de mettre celle-ci à jour lors de sa réunion du mois de novembre 2014.

*

* *

Troisième partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

13. Visibilité

Les Comités prennent note de la présentation du Secrétariat sur la visibilité, y compris concernant des publications nouvelles et à venir, le respect de l'APES pour la nouvelle charte graphique du Conseil de l'Europe et la révision en attente du site internet de l'APES. Le Comité de direction délègue à son Bureau le suivi et la mise en œuvre de la liste des publications.

14. Divers

Election complémentaire – Bureau du Comité de direction (région 3)

En remplacement d'un an de la déléguée polonaise qui sera absente de ses fonctions professionnelles pour raisons personnelles, le Comité de direction est invité à élire à son Bureau un candidat issu du groupe régional 3 (Andorre, Malte, Monaco, Portugal, Saint-Marin, Croatie, Hongrie, Pologne et Slovénie).

Décision : étant donné que de nombreux Etats membres de ce groupe régional sont soit absents soit nouvellement nommés au Comité, le Comité de direction décide de donner au groupe régional 3 un mois pour coordonner le choix de son candidat, proposé par procédure écrite, et informer le Secrétariat des résultats. Le délégué hongrois décide de coordonner cette procédure écrite au nom du groupe.

Comité consultatif

La Présidente du Comité de direction remercie le Président sortant du Comité consultatif, M. Predrag Manojlovic, pour le rôle qu'il a joué au cours de ces dernières années. Eu égard à la procédure écrite du Comité consultatif prescrite au point 5.2.c du présent ordre du jour, elle se félicite également de l'arrivée éventuelle de Sarah Lacarrière en tant que nouvelle Présidente du Comité consultatif.

Le représentant de Play the Game partage ces sentiments et remercie en particulier M. Manojlovic pour son approche basée sur le dialogue. Il se dit impatient de voir le Comité consultatif se lancer dans ce travail d'actualisation de son mandat.

La déléguée de la Finlande annonce la sortie d'une nouvelle publication sur le thème "Discrimination à l'égard des femmes et des minorités sexuelles dans le sport et l'exercice physique" du Conseil national des sports du Gouvernement finlandais. Elle enverra le lien au Secrétariat de l'APES pour une plus large diffusion.

15. Date et lieu de la prochaine réunion

La 9e réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif pourrait se tenir à Strasbourg les 20-21 mai 2015, si la disponibilité de la salle de réunion à ces dates est confirmée.

Annexe I

Ordre du jour annoté

8ème réunion du Comité de direction de l'APES (réunion conjointe avec le Comité consultatif de l'APES)

Palais de l'Europe, salle 10
Conseil de l'Europe, Strasbourg

21-22 mai 2014

21 mai : 9h30 – 12h30 ; 14h30 – 18h00
22 mai : 9h00 – 12h30 ; 14h00 – 16h00

21 mai : première partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

---

1. Ouverture de la réunion

Allocutions de :
- Mme Wendela Kuper, Présidente du Comité de direction
- Président(e) du Comité consultatif

2. Adoption de l'ordre du jour

Les Comités sont invités à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements. EPAS (2014) 27rev1

3. Rapports

3.1 Listes de décisions des réunions suivantes :

- Réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES, 26-27 juin 2013 — EPAS (2013) 64rev
- Réunion du Bureau du Comité de direction, 15 novembre 2013 — EPAS (2013) 71rev
- Réunion extraordinaire du Comité de direction et du Comité consultatif de l'APES, 23 janvier 2014 — EPAS (2014) 17rev
- Réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES, 2-3 avril 2014 — EPAS (2014) 31

Les Comités sont invités à prendre note des rapports.

3.2 Rencontre informelle de mise en réseau ministérielle, Sotchi, 7 février 2014

EPAS (2014) 20

Les Comités sont invités à prendre note du rapport exécutif.

3.3 Réseau de régulateurs nationaux du marché des paris sportifs EPAS (2013) 77

Les Comités sont invités à prendre note du projet de rapport de la première réunion du réseau, tenue à Paris le 21 novembre 2013

- *Mise à jour faite par le Secrétariat*

Le Comité de Direction est invité à discuter du renouvellement éventuel du mandat du réseau (qui expirera fin 2014) et à prendre une décision là-dessus EPAS (2013) INF20

- *Décision sur le renouvellement pour transmission au Comité des Ministres*

3.4 Activités des Comités conventionnels

Les Comités sont invités à prendre note des présentations orales sur les derniers développements dans le secteur des Conventions.

- *Mme Liene Kozlovska – Secrétariat, Convention anti-dopage*
- *M. Paulo Gomes – ex-Président du Comité permanent, Convention sur la violence des spectateurs*

3.5 Avancement des activités en cours

Programme 2014 en cours et budget de l'APES :

- Programme d'activités et budget 2014 mis à jour EPAS (2014) 7
- Calendrier d'activités 2014 Sport (2014) 1

Les Comités sont invités à prendre note de l'état du programme d'activités 2014 tel que mis en œuvre sous la supervision du Bureau du Comité de direction. Le Comité de direction est invité à décider d'éventuelles modifications.

4. Etablissement de normes et suivi

4.1 Rapport d'étape sur le projet de convention sur la manipulation de compétitions sportives CM(2014)20 CM(2014)20addprov

4.1.a L'état d'avancement de la procédure d'adoption

Les Comités sont invités à prendre note de la mise à jour présentée par le Secrétariat.

4.1.b Coopération avec les états tiers

Les Comités sont invité à discuter la promotion de la convention aux Etats non-européens et à donner leur avis sur la possibilité de mettre en place des accords (par ex. lettre d'intention) pour ce faire. EPAS (2014) 38

4.1.c Impact financier sur les états non-membres du Conseil de l'Europe

Le Comité de Direction est invité à prendre position sur la proposition du Secrétariat d'offrir aux états non-membres de l'APES des tarifs forfaitaires d'adhésion, en signant les conventions du sport.

4.1.d Signature de la convention par autres états intéressés par la procédure de négociation

Les Comités sont invités à donner leur avis sur un deuxième éventuel événement de signature (après la ministérielle) pour les états non eligibles à signer la convention le 18 septembre 2014.

4.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport CM(2014)61 CM(2014)61 add

- Discussion

Les Comités sont invités à prendre note de l'avancement du projet de recommandation et de son rapport explicatif.

4.3 Recommandation sur la protection des enfants et des jeunes sportifs contre des problèmes liés aux migrations CM/Rec(2012)10

Les Comités sont invités à discuter de la manière de suivre la mise en œuvre de cette Recommandation dans les Etats membres (visites consultatives, questionnaires, etc.).

4.4 Recommandation sur l'interdiction des combats libres, comme la lutte en cage Rec No. R (99) 11

Les Comités sont invités à prendre note de la mise à jour par le Secrétariat.

4.5 Respect des engagements – en général Sport (2014) 2

a) Le Comité de direction est invité à prendre note du document concernant les procédures de suivi et à discuter de l'harmonisation de ces procédures.

b) Le Comité de direction est invité à discuter l'organisation d'une visite d'évaluation sur la Charte européenne du sport en Géorgie, et à donner son accord sur la tenue d'une telle visite du 14 au 17 octobre 2014.

5. Information sur l'adhésion de nouveaux membres à l'APES

5.1 Comité de direction : nouveaux Etats membres et Etats observateurs

5.2 Comité consultatif :

a. Renouvellements

Le Comité de direction est invité à approuver la demande de renouvellement de huit organisations dont le mandat expire en 2014 (Réseau européen Femmes et Sport (EWS), Fédération Internationale Amateur de Sambo (FIAS), Association européenne d'éducation physique (EUPEA), Think Tank Sport et Citoyenneté, Tennis Europe, Coalition des propriétaires de droits sportifs (SROC), Fédération européenne de handbike, Association européenne des sportifs de haut niveau (EU Athletes)). EPAS (2014) 6rev EPAS (2014) INF07rev

b. Nouvelles candidatures

- European Tour
- International School Sports Federation (ISF)

EPAS (2014) INF03 EPAS (2014) INF05

Le Comité de direction est invité à débattre des candidatures des deux organisations souhaitant adhérer au Comité consultatif.

c. Election au Bureau de deux membres du Comité consultatif EPAS (2014) 24

Le Comité de direction est invité à désigner deux représentants du Comité Consultatif, sur proposition du Comité Consultatif, à participer aux travaux du Bureau sans droit de vote.

6. Vue d'ensemble de l'actualité sur la coopération internationale dans le domaine du sport

Présentations :

6.1 du point de vue gouvernemental

6.2 du point de vue non-gouvernemental

Ces deux présentations fourniront des informations générales sur la situation de la coopération internationale en matière d'orientations politiques sportives, à la fois dans la perspective des gouvernements que dans celle du mouvement sportif. Les présentations sont basées sur des données rassemblées par le Secrétariat et fournies par les organisations respectives. Aucun document ne sera distribué comme document de réunion ; les documents seront disponibles dans la rubrique « Rapports » du site internet de l'APES. Les Comités sont invités à réagir aux présentations et à en prendre note.

7. Priorités du programme d'activités 2015

EPAS (2014) 33

- Activités 2015
- Discussion

Les comités sont invités à discuter des priorités du programme d'activités de l'APES en 2015. Le Comité de direction est invité à valider ces priorités et à établir la liste des activités. A la lumière des priorités accordées et des commentaires préliminaires, le projet de liste d'activités sera mis à jour pour approbation le lendemain.

(Fin de la journée)

22 mai : Comité de direction et Comité consultatif

---

8. Réunions ministérielles

8.1 Suivi de la 12e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport (MSL12) — MSL13 (2014) 3rev

Les comités sont invités à prendre note de l'avancement du suivi et, si nécessaire, à faire des commentaires.

8.2 13e Conférence (Macolin, Suisse, 18 septembre 2014)

- Mise à jour sur la préparation de la Conférence par Mr Pascal Chatelain

MSL13 (2014) 1rev3
MSL13 (2014) 2rev1
MSL13 (2014) 4rev1
MSL13 (2014) 5rev1
MSL13 (2014) 7

Les Comités sont invités à prendre note des informations fournies, et à faire des commentaires si nécessaire. Le Comité de direction est invité à approuver la publication des projets de résolution.

9. Activités de l'APES sur la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination dans et à travers le sport

- Présentation (par le Secrétariat)
- Discussion sur les activités en cours et à venir
- Décision sur des groupes spécifiques/thèmes pour 2016

EPAS (2013) 65
EPAS (2014) 30
EPAS (2014) 36

Les Comités sont invités à prendre note des informations communiquées par le Secrétariat et à exprimer leur opinion sur les activités de l'APES liées à la diversité.

Le Comité de Direction est invité à prendre une décision sur la poursuite des travaux de l'APES concernant la promotion de la diversité et la lutte contre la discrimination, avec accent sur la tolérance et la diversité par le biais de l'enseignement de l'éducation physique (en 2015) et à décider d'un thème pour 2016.

10. Projets joints (avec financement externe)

10.1 Projets en cours

a) Bonne Gouvernance — EPAS (2012) 36rev2

b) Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs (Pro Safe Sport for young athletes, PSS)

- Présentation

Les comités sont invités à prendre note des informations fournies par le Secrétariat et des développements intervenus dans ces projets.

10.2 Projets validés

a) Jeux de l'amitié (Friendship Games) — EPAS (2013) INF09

Les Comités sont invités à prendre note des informations présentées par le Secrétariat concernant cette offre et, le cas échéant, le Comité de direction est invité à approuver le soutien d'un tel projet et sa mise en œuvre dans un Etat intéressé.

10.3 Eventuels projets futurs

a) EURO 2020 EPAS (2014) 37

b) Union européenne

Les Comités sont invités à prendre note des informations présentées par le Secrétariat et à discuter du développement de la coopération interinstitutionnelle entre l'APES, le Conseil de l'Europe, et l'Union européenne, et à prendre une décision concernant le projet à soumettre dans le cadre du programme Erasmus+.

Deuxième partie de la réunion (*à huis clos*)

11. Statut de l'APES et réglementations

11.1 Questions statutaires et politiques concernant l'APES

- Présentation (par le Secrétariat) de la mise à jour des amendements du statut de l'APES — EPAS (2012) 35rev, EPAS (2012) INF46
- Discussion

Le Comité de direction est invité à prendre note des informations présentées par le Secrétariat, suite à la réunion extraordinaire du Comité statutaire.

11.2 Préparation de la prochaine réunion du Comité statutaire de l'APES

- Comptes – reliquat 2013
- Compte spécial — EPAS (2014) 39

Le Comité de direction est invité à faire une proposition concernant le reliquat 2013 et son transfert éventuel au Compte spécial.

12. Approbation de la liste des activités 2015

- Liste d'activités 2015 — EPAS (2014) 33rev

Le Comité de Direction est invité à discuter du projet de liste d'activités mis à jour, à adopter les priorités, la liste d'activités et le projet de budget 2015 et à déléguer au Bureau la responsabilité de suivre sa mise en œuvre et sa mise à jour.

Troisième partie de la réunion (avec le Comité consultatif)

13. Visibilité

Liste des publications et projets de publications

- Présentation (par le Secrétariat) — EPAS (2014) 11

Les comités sont invités à prendre note des informations présentées par le Secrétariat et à discuter et à décider d'éventuelles nouvelles publications.
Le Comité de direction est invité à déléguer au Bureau la responsabilité de suivre et de mettre à jour la liste des publications.

14. Divers

Election complémentaire – Bureau du Comité de direction (région 3) EPAS (2012) 31rev

15. Date et lieu des prochaines réunions

- 9ème réunion jointe du Comité de direction et du Comité consultatif (mai 2015, date à confirmer)

Annexe II

List of participants / Liste des participants

CHAIR / PRÉSIDENCE

Ms Wendela KUPER
Senior policy advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport
P.O. Box 20350
NL-2500 EJ | Den Haag

GOVERNING BOARD / COMITE DE DIRECTION

ALBANIA / ALBANIE
Mr Dastid KORESHI
Counsellor,
Albanian Mission to Council of Europe
F-67000 Strasbourg

ANDORRA / ANDORRE
Mr Jordi BEAL VILAGINES
Coordonnateur aux Sports
Gouvernement d'Andorre
Secrétariat d'Etat aux Sports

AZERBAIJAN / AZERBAIDJAN
Mr Ilham MADATOV
Head of International Relations Department
Ministry of Youth and Sport

BELARUS
Mr Oleg GOLUBEV
Chargé d'affaires, Deputy Representative of Belarus
Mission of Belarus to the Council of Europe

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE
Mr Suvad DZAFIC
Assistant Minister
Head of Department for Sports
Ministry of Civil Affairs of Bosnia and Herzegovina

BULGARIA / BULGARIE
Ms Detelina STAMBOLOVA-IVANOVA
Deputy to the Permanent Representative

FINLAND / FINLANDE
Ms Satu HEIKKINEN
Senior Advisor
Ministry of Education and Culture

FRANCE
Mr Alexandre MARGUERITE
Chef du bureau des relations internationales
Direction des Sports
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

GEORGIA /GEORGIE
Dr Tamaz TEVZADZE
Deputy Minister
Ministry of Sport and Youth Affairs

HUNGARY / HONGRIE
Ms Krisztina GÖNTÉR
Senior advisor
EU and international relations
Ministry of Human Resources
State Secretariat for Sport and Youth

ICELAND / ISLANDE
Mr Oskar Pór ÁRMANNSSON
Adviser
Department of Cultural Affairs
Ministry of Education, Science and Culture

ISRAEL / ISRAËL
Mr Yoav Ram
Israel Sport Authority
Ministry of Culture and Sport

LIECHTENSTEIN
Mr Johann PINGITZER
Fonctionnaire du Gouvernement
Ressort sport / Ministry of Sports
Ressort bildung / Ministry of Education

LUXEMBOURG
Ms Karin SCHANK
Conseillère de direction
Ministère des Sports

MALTA / MALTE
Mr Saviour Debono GRECH
Secretariat Officer
Parliamentary Secretariat for Research, Innovation, Youth and Sport
Ministry of Education and Employment (MEDE)

Mr Jonathan BARBARA
Private Secretary
Parliamentary Secretariat for Research, Innovation, Youth and Sport
Ministry of Education and Employment (MEDE)

MORROCCO / MAROC
Ms Samira HEMAMA
Ministère de la Jeunesse et des Sports
Chef de la Division du Sport de Haute Compétition

MONACO
Ms Catherine FARNETI
Chef de Section
Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports

NETHERLANDS / PAYS-BAS
Ms Wendela KUPER (Chair of the EPAS Governing Board)
Senior policy advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport

NORWAY / NORVEGE
Mr Øyvind Mehus SJURSEN
Senior Adviser
Department of Sport Policy
Norwegian Ministry of Culture

POLAND
Ms Anna ZDUNEK
Main Expert
Department of Strategy and International Co-operation
Ministry of Sport and Tourism

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE
Mr Alexey MOROZOV
Deputy chair of EPAS Governing Board
Director of the Department of winter sport's development and preparations for the Olympic Games in Sochi
Ministry of Sport

Ms Marina SEDUGINA
Expert / Adviser of the international Department for the cooperation in the sphere of sports
Ministry of Sport

SERBIA / SERBIE
Ms Jelena BACKOVIĆ
Deputy to the Permanent Representative

SWITZERLAND / SUISSE
Mr Pascal CHATELAIN
Juriste, Responsable des affaires internationales
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports DDPS
Office fédéral du sport

OBSERVER / OBSERVATEUR

Mr Jacob KORNBECK
Administrator/Policy Officer
European Commission
DG EAC (Education and Culture)
Sport Unit (EAC.D.2)

SPORT CONVENTIONS / CONVENTIONS DU SPORT

Mr Paulo Valente GOMES
Ambassade du Portugal

CONSULTATIVE COMMITTEE / COMITE CONSULTATIF

Mr Predrag MANOJLOVIĆ (Chair of the EPAS Consultative Committee)
ENGSO Vice-president

Mr Michal BUCHEL
Chief Executive Officer
International Sambo Federation (FIAS)

Ms Karine TEOW
Peace and Sport - L'Organisation pour la Paix par le Sport
International Relations Officer

Ms Katrin KOENEN
International Council of Sport Science and Physical Education (ICSSPE/CIEPSS)

Ms Rose-Marie REPOND
European Physical Education Association (EUPEA)

Ms Armelle MAZE
EGLSF Representative
European Gay & Lesbian Sport Federation (EGLSF)

Ms Annette WACHTER
EGLSF General Secretary

Mr Jens Sejer ANDERSEN
International Director
Danish Institute for Sport Studies
PLAY THE GAME

Mr Jeff REYMOND
Deputy Secretary General
EU ATHLETES

Mr Jacob SCHOUENBORG
Secretary General
International Sport and Culture Association (ISCA)

Ms Sophie GUILLON-MOREL
Sports Rights Owners Coalition (SROC)

Ms Sarah LACARRIERE
Integrity Officer, Sports Integrity Unit
SportAccord

APOLOGISED / EXCUSES

Mr Martin Holmlund LAUESEN, Ministry of Culture, Sport Unit, Denmark
Ms Kristina GERBER SERTIĆ, Croatia
Mr Tõnu SEIL, Ministry of Culture, Estonia
Mr Marko BEGOVIC, Directorate for Youth and Sports, Montenegro
Mr Gilles BIZOT, FIRA-AER
Mr Julien ZYLBERSTEIN (UEFA)
Mr Julian JAPPERT / Mr Maxime LEBLANC (Think Tank Sport & Citizenship)
Mr Giacomo SANTINI (Panathlon International)
Ms Kristina THURÉE (European Women and Sport)
Mr Jean-François LAURENT, TAFISA EUROPE
Mr Jonas BAER-HOFFMANN, FIFPro Division Europe

COUNCIL OF EUROPE / CONSEIL DE L'EUROPE

DIRECTORATE OF HUMAN DIGNITY AND EQUALITY
DIRECTION DE LA DIGNITE HUMAINE ET DE L'EGALITE
Agora building, 1 quai Jacoutot, F-67000 STRASBOURG

Mr Stanislas FROSSARD, Secrétaire exécutif de l'APES
Mr François TRICARICO, Secrétaire exécutif adjoint de l'APES
Mr Michael TRINKER, Responsible du projet PSS
Mme Heather STEWART, Assistante administrative
Mme Caroline LARGHI, Assistante administrative
Mme Karina FORSYTH-LOTZ, Assistante administrative